



Prowebce

Votre CE, notre passion...

**Communiqué de presse**  
**ProwebCE : 1<sup>er</sup> prix NYSE Euronext**  
**du Technology Fast 50 édition 2010 de Deloitte**

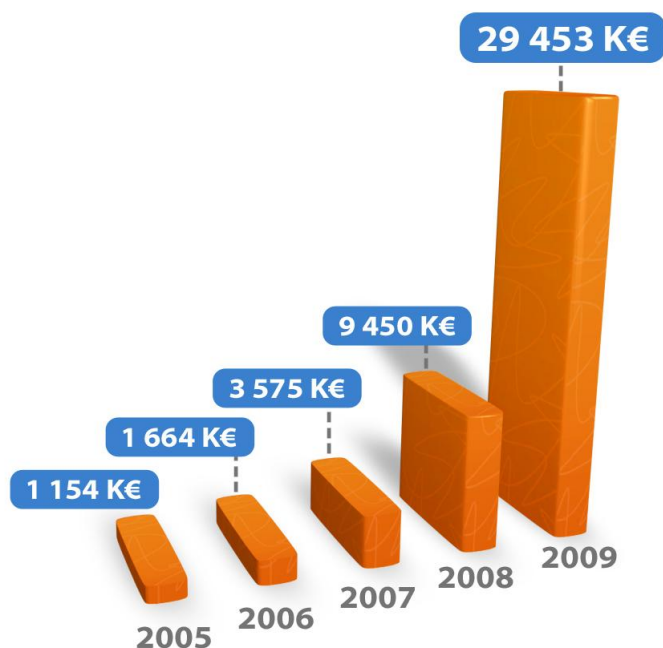


ProwebCE est fière d'annoncer quelle s'est classée à la **1<sup>ère</sup> place du classement NYSE Euronext** du palmarès 2010 du Deloitte Technology Fast 50 dont la remise des prix a eu lieu hier soir, 22 novembre 2010, dans le cadre prestigieux du Palais Brongniart (Paris).

Le palmarès Deloitte Technology Fast 50 récompense les entreprises à travers cinq compétitions régionales - Grand Ouest, Ile-de-France, Nord, Rhône-Alpes /Auvergne et Sud - et une compétition nationale qui récompense les 50 entreprises technologiques françaises ayant connu le plus fort taux de croissance de chiffre d'affaires sur les cinq dernières années.

Avec un taux de croissance de **2 452% au cours des 5 dernières années** (période 2005 - 2009), les excellentes performances du groupe **ProwebCE** lui ont donc permis de se classer à la **1<sup>ère</sup> place du classement NYSE Euronext**, qui récompense la plus forte croissance des sociétés cotées à la Bourse de Paris, mais également à la **3<sup>ème</sup> place du classement Ile-de-France** du Fast Technology, **6<sup>ème</sup> du classement national** du Fast Technology et **44<sup>ème</sup> du palmarès Fast 500 Européen**.

Pour fêter ce prix, Patrice Thiry, Fondateur et Président Directeur Général de **ProwebCE**, donnera le **coup d'envoi des marchés chez NYSE Euronext le mardi 23 novembre** à l'occasion de la cérémonie de la cloche qui se déroulera dans les locaux de NYSE Euronext à Paris.



Pour mémoire, les critères du palmarès Technology Fast 50 sont :

- Etre une entreprise de technologie, c'est-à-dire soit être propriétaire d'une technologie brevetée, soit fabriquer un produit technologique, soit consacrer au moins 15% de son chiffre d'affaires à la R&D
- Avoir un chiffre d'affaires au moins égal à 50 000 euros pour l'exercice fiscal 2005
- Avoir son siège en France et ne pas être contrôlée à plus de 50 % par un autre groupe (français ou étranger).
- Avoir clôturé au minimum 4 exercices fiscaux de 12 mois

+ d'infos sur [www.prowebce.net](http://www.prowebce.net)  
Contact investisseurs  
Patrice X. Thiry - 01 41 49 95 95  
Code ISIN : FR0010355057 – MNEMO : ALPRW

**Actus Finance**  
Relations analystes - investisseurs  
Mathieu Omnes - 01 72 74 81 87  
Relations Presse  
Nicolas Bouchez - 01 77 35 04 37

## Des ambitions fortes pour les prochaines années

A l'occasion de la remise des prix, Patrice X. Thiry, Président Directeur Général de **ProwebCE**, déclare :

« Cette récompense est le résultat d'une décennie de travail sous le signe de la R&D. Dès sa création en 2000, **ProwebCE** a en effet placé l'innovation au cœur de sa stratégie. Au cours des dernières années, nous avons ainsi pu recueillir les fruits de ces efforts en nous développant à un rythme particulièrement élevé qui nous a permis d'atteindre le statut de leader sur le marché des logiciels et des services à destination des Comités d'Entreprise.

Compte tenu du formidable potentiel de ce marché, estimé à plus de 15 Mds€, et des nombreux développements lancés au cours des derniers mois – e-commerce subventionnable, chèque cadeau électronique, ouverture de Meyclub.com aux salariés de TPE et PME, agence de voyage en ligne subventionnable – nous allons continuer à croître de manière extrêmement dynamique au cours des prochaines années et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2011 du classement Technology Fast ! Je tiens à remercier nos clients pour leur confiance et à féliciter toute l'équipe **ProwebCE** avec qui je partage avec grand plaisir cette belle récompense. »

Pierre Marque, Associé Deloitte responsable du programme Technology Fast 50 France, déclare :

« Figurer au palmarès des Technology Fast 50 de Deloitte signifie faire partie des leaders français pendant 5 années, ce qui démontre des qualités exceptionnelles dans le secteur d'activité si fortement concurrentiel qu'est la technologie aujourd'hui. Nous félicitons chaleureusement **ProwebCE** d'être l'une des premières entreprises technologiques de croissance de France et la première parmi celle cotées sur NYSE Euronext à Paris. »

## A propos de ProwebCE

**Leader sur le marché de la communication, de la gestion et des activités sociales et culturelles** des Comités d'Entreprise (site Internet CE, logiciels de gestion des activités et de comptabilité, billetterie, médiathèque), le groupe accompagne aujourd'hui plus de **5 000 Comités d'Entreprise** dont les CE de Cap Gemini, Logica, MMA, Eurocopter, Chanel, Havas, Canal +, BNP Paribas, HSBC, Marine Nationale, **représentant plus de 4 millions de bénéficiaires**.

Depuis 2007, **ProwebCE** a renforcé son offre de conseil et de formation grâce à l'acquisition de **l'ADCE**, agence de communication dédiée CE et de **ForhusCE**, conseil juridique et formation des élus et permanents.

**Dans le cadre de sa stratégie d'offre globale**, **ProwebCE** a intégré début 2009, le précurseur dans le domaine de l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés, la société Meyclub.

En janvier 2010, **ProwebCE** a lancé la **1<sup>ère</sup> plateforme de communication et de gestion totalement interfacée à un portail d'e-commerce intégrant les subventions des CE**.

En septembre 2010, **ProwebCE** lance une nouvelle offre inédite en créant le **1<sup>er</sup> chèque cadeau dématérialisé à destination des « CE »** afin de pénétrer un marché de **plus de 2 Mds€**.

Fort de son succès auprès des comités d'entreprise, le groupe accompagne désormais les dirigeants d'entreprise **de moins de 50 salariés** leur permettant ainsi d'apporter **une dimension sociale à leur entreprise**



**ProwebCE** est coté sur **NYSE Alternext à Paris**. Le capital de **ProwebCE** est composé de **1 973 901 actions**.



Avec un taux de croissance de 2 452% sur les cinq dernières années, les performances du groupe **ProwebCE** lui ont permis de se classer à la **1<sup>ère</sup> place du classement 2010 des entreprises cotées sur NYSE Euronext du Deloitte Technology Fast 50**, à la **6<sup>ème</sup> place nationale du Deloitte Technology Fast 50** et à la **44<sup>ème</sup> place du Palmarès Fast 500 européen**.



**ProwebCE** a obtenu le renouvellement du label « entreprise innovante » par OSEO innovation en 2010.

## A propos programme Technology Fast 50

Le programme Technology Fast 50 a vu le jour en 1995 à San Jose en Californie, cœur de la Silicon Valley, et a ensuite été étendu à tous les Etats-Unis puis au Royaume-Uni, au Canada, aux Pays-Bas, à Israël et à la France. Il est désormais présent dans plus de 50 pays et régions dans le monde. Il a été créé afin de mettre en valeur la remarquable contribution des entreprises technologiques à la croissance de l'économie.

+ D'infos sur [www.prowebce.net](http://www.prowebce.net)

Contact investisseurs

Patrice X. Thiry - 01 41 49 95 95

Code ISIN : FR0010355057 – MNEMO : MLPRW

Actus Finance

Relations analystes - investisseurs

Mathieu Omnes - 01 72 74 81 87

Relations Presse

Nicolas Bouchez - 01 77 35 04 37